**Zeitschrift:** Schweizerische Zeitschrift für Geschichte = Revue suisse d'histoire =

Rivista storica svizzera

**Herausgeber:** Schweizerische Gesellschaft für Geschichte

**Band:** 19 (1969)

Heft: 1

Buchbesprechung: L'Europe des Affaires. Rôle et structure des groupes [Jean Meynaud,

Dusan Sidjanski]

**Autor:** Ussel, Joseph van

## Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

## **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

## Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF:** 30.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

ont un caractère plus personnel, mais ne sont pas moins intéressantes. Jules Moch, on le sait, a été un grand artisan du désarmement, et les pages qu'il consacre à ce problème délicat (notamment à propos de la conférence de Genève en 1955) constituent un témoignage important en même temps qu'une profession de foi de l'auteur. Car, quoiqu'il s'en défende, celui-ci reste au centre de ses propos un peu décousus, et c'est lui surtout que nous apprenons à connaître, avec intérêt et aussi – ce qui n'est pas toujours le cas en lisant les souvenirs des grands hommes – avec sympathie.

Genève J. F. Bergier

JEAN MEYNAUD et DUSAN SIDJANSKI, L'Europe des Affaires. Rôle et structure des groupes. Paris, Payot, 1967. In-8°, 344 p. (Coll. «Bibliothèque économique et politique»).

«Saisir et interpréter, dans ses structures comme dans ses modalités, la dimension européenne de la pression des groupes.» Ainsi se trouve formulé dans l'avant-propos le but des recherches entreprises par Jean Meynaud, politologue des «groupes de pression», et son collègue genevois, le professeur Dusan Sidjanski.

Leur présent ouvrage forme le premier volet d'un tryptique qui présentera une analyse générale de l'influence que des groupes de «promotion», «d'intérêt socio-économique», ainsi que des groupes résultant du «mouvement d'ajustement d'entreprises» européennes, sont susceptibles d'exercer sur la construction progressive d'une Europe intégrée. En somme, une tâche passionnante mais combien difficile! Car si les mécanismes d'unification mis en marche sur un plan national ou supranational parviennent à réduire les morcellements internes, les tâtonnements de ces mécanismes, qui appellent l'Europe à se réveiller pour découvrir ses propres potentiels à l'échelle mondiale moderne et acquérir dans l'intégration la maîtrise de ses possibilités scientifiques, n'offrent guère aux chercheurs une perspective finale à travers de nombreuse étapes déjà consolidées. Les auteurs font d'ailleurs remarquer que des «phénomènes non encore refroidis» de cette intégration inachevée ne permettront qu'une interprétation et une structuration prématurée.

Plutôt que de vouloir résumer un ouvrage aussi riche, tentons de dégager quelques-unes des impressions d'ensemble qu'inspire sa lecture.

Le processus et les techniques de regroupement des entreprises par «ajustement» individuel ou collectif montrent que c'est à l'intérieur plutôt qu'à l'extérieur des frontières nationales que la concentration s'accentue. A défaut d'un pool européen de coordination et de direction financière et juridique, qui reste à définir aussi bien par la CEE que l'AELE, le poids d'une telle solidarité, nécessaire à développer une propension communautaire intensive et durable, demeure relativement faible. Sans adopter un point de vue critique élaboré sur les avantages d'un statut européen uniforme, les auteurs évoquent comme moyens l'harmonisation des législations nationales et la

création d'une société commerciale européenne de droit communautaire<sup>1</sup>. Celle-ci d'ailleurs a été proposée par la CEE pour favoriser une totale liberté de circulation des capitaux, comme une formule préférable à celle d'inspiration française, parce que plus indépendante des législations nationales.

Analysant ensuite l'ampleur du processus de concentration nationale et supranationale des firmes européennes, les auteurs observent qu'au cours des dernières années la concentration économique européenne a connu la suprématie des accords par filiales ou ententes sur la pratique des fusions. Il apparaît en effet que l'interpénétration des capitaux européens au niveau des unités industrielles n'en est qu'à ses débuts, là où des impératifs intégrationnistes demandent l'expansion d'un «Capital Européen». Deux catégories d'obstacles semblent en définitive s'imposer à la concentration des entreprises européennes: ceux résultant du droit national des sociétés et ceux résultant de la fiscalité nationale des concentrations et des fusions.

Au fur et à mesure que se concrétisent l'intégration économique européenne et la tendance à la libération des échanges internationaux, les investissements de firmes extra-européennes sont devenus l'objet de dénonciations répétées, provoquant même l'expression de «défi»². Un débordement irrésistible et une prépondérance des USA comme fournisseurs de capitaux a en effet profité des lacunes laissées depuis la fin de la seconde guerre mondiale dans le marché européen des capitaux. Une analyse de l'implantation du potentiel financier et scientifique d'entreprises américaines, suscitée par une régénération des méthodes et techniques industrielles, et des insuffisances d'entente entre partenaires européens face à une «colonisation» de la puissance monopolistique américaine, occupe à forte raison près d'un tiers de cet ouvrage.

L'implantation des firmes d'outre-Atlantique amenant une forte concentration d'investissements dans les industries européennes retardées (ordinateurs, espace, aéronautique, etc.) trouve son origine dans la supériorité de ses dimensions financières, technologiques et administratives. D'une capacité dynamique d'adaptation, de coordination, de rationalisation et d'information exceptionnelle, l'industrie américaine soutenue par des contrats ou par l'intervention directe de l'Etat dans le développement de leurs secteurs de pointe, a renversé le flux historique de l'apport des capitaux. La sécurité étant à l'origine des investissements européens aux USA entre 1930 et 1945, une rentabilité féconde devint l'objectif des Etats-Unis qui renversant ainsi le courant, n'ont fait qu'accroitre la disparité entre les deux taux de crois-

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Voir les travaux du congrès des Juristes Européens à Deauville (13-15/4. 1967), qui réunissent des rapports dans le cadre des travaux en cours à la CEE sur les problèmes concernant la personnalité morale et juridique de la «Société Européenne». Paris, Le Bareau de Paris, 1967.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Cf.: Le Défi Américain, de J. J. SERVAN-SCHREIBER, Paris, Denoel, 1967. Défi à l'Europe, de H. Kuby, Paris, Seuil, 1967 ou Le Défi scientifique et technologique américain, de P. Cognard, Lausanne, 1967.

sance de ces investissements<sup>3</sup>. Voici que l'existence d'une relation déterminée entre progrès technologique et économique s'est relevée à un moment où l'orientation des investissements américains dirigée depuis les Etats-Unis par une stratégie efficace, maintient la révolution structurelle et irrationnelle d'une communauté économique; à un moment où faute de centres de décisions intracommunautaires, «la» politique industrielle de l'Europe intégrée n'est guère assurée.

Soulevant le problème aigu d'une hémorragie de la matière grise, l'écart technologique a mis en évidence deux choses fondamentales. D'une part il revèle les carences structurelles de l'industrie européenne sur le terrain du marché atlantique. D'autre part il existe un potentiel européen qui peut relever le défi scientifique et technologique: malheureusement ses instruments économiques se fondent avec la cristallisation d'une politique et l'inadaptation profonde de ses instruments. Ainsi le domaine de l'implantation extra-européenne étant celui des industries non-traditionnelles, ce défi a soulevé le problème d'un autoritarisme politique. En effet le caractère hautement industrialisé des secteurs de pointe, leur coût d'investissements et de recherches extraordinaire demande plus que jamais l'intervention de mécanismes de décision des pouvoirs publics qui jusqu'ici sont restés presque incompatibles avec les mécanismes d'intégration économique.

Quels sont les nouveaux éléments de pression que l'intégration européenne introduit dans la stratégie de ses groupes d'affaires? Voici un autre aspect du mouvement général de concentration européenne dont les auteurs abordent l'analyse. Une longue introduction précise systématiquement le contenu de la notion de «groupe d'affaires» et en légitime le qualificatif d'«européen». Une analyse des finalités et capacités d'influence des opérations de concentration des groupes, élaborée d'une façon très globale ou très morcelée, ne fait pas toujours apparaître, sous les promesses des titres, des bilans suffisamment clairs et concluants.

Toutefois les auteurs, soulignant la difficulté qui existe à combiner une étude de structure avec une histoire économique et politique qui a à peine dix ans, s'affirment par la sincérité et l'originalité de leur recherche. Avec plus de poids encore, la conclusion, qui reste une hypothèse, devient originale. Les deux auteurs y exposent des opinions discordantes. D'une part Jean Meynaud préconise une voie collectiviste; au contraire, Dusan Sidjanski tient à une économie «mixte» et contrôlée. Leurs interprétations se rejoignent d'autre part pour souligner l'importance relative et efficace d'organismes de gestion décentralisés.

On perçoit mieux les points restés flous ça et là dans ce livre car, fourmillant de faits et de données concrètes, il est solidement basé sur une documentation très abondante et à jour, de source officielle ou tirée de la presse spécialisée. Sa consultation aurait été plus aisée si les notes, au lieu d'être

<sup>&</sup>lt;sup>3</sup> Cf.: Rapports du Colloque sur la Politique industrielle de l'Europe intégrée et l'apport des capitaux extérieurs. Paris, 23-27 mai 1966. Paris, P.U.F., 1968.

groupées à «l'américaine» en fin de volume, avaient été placées en bas de pages: défaut sans doute imputable à l'éditeur plus qu'aux auteurs. Pour tous ceux que préoccupe l'avenir de notre Europe, c'est un instrument de travail dont la méthode scientifique, tout en accusant l'insuffisance de palliatifs, contribue à mieux démystifier certains «défis». On peut regretter néanmoins l'absence de tout examen des problèmes de l'intégration agricole, déterminée aussi bien par la mutation de l'industrialisation globale que par les démarches suscitées par certains groupes d'affaires.

Il est certainement nécessaire de formuler des concepts, d'élaborer des abstractions en vue de maîtriser et de mieux saisir des faits économiques dans l'évolution si changeante du monde économique moderne. Cependant, on fera preuve de modestie scientifique en ne cherchant pas à proposer des catégories qui prétendent retenir toutes les dimensions de ces faits économiques. Dans leur effort pour analyser la formation, l'intervention et l'unification d'entreprises à l'échelle européenne, les auteurs élaborent une méthodologie. La systématisant dans un contexte d'intégration, ils ont déjà donné à la notion de groupe d'affaires un modèle permanent et transitoire, lié à une situation passagère de données juridiques, techniques et sociologiques. On se réjouit de lire bientôt les résultats de leurs recherches promises pour les deux autres panneaux de ce tryptique.

Nyon

Joseph van Ussel